

# COVID-19

## MESURES D'URGENCE

**À la suite des mesures prises par le Conseil fédéral, ainsi que par le Conseil d'Etat du canton de Vaud, pour faire face à la propagation du coronavirus COVID-19, nous informons notre clientèle de ce qui suit :**

- Le personnel du CCSPA n'est autorisé à manipuler uniquement que les sous-produits pouvant être pris au moyen du palan ;
- Il est formellement interdit au personnel du CCSPA d'aider à décharger les conteneurs (boilles, bacs ou autres formes) ;
- La taille des conteneurs doit être adaptée de manière à ce qu'ils puissent être manipulés par une seule personne. En cas d'impossibilité, nous vous prions de venir à deux personnes ;
- L'accès à l'intérieur des locaux est rigoureusement interdit à toute personne ne faisant pas partie du personnel d'exploitation ou du Comité de direction ;
- Toutes les autres mesures décrétées par les Autorités politiques et sanitaires sont à appliquer sans restriction.

Nous vous remercions d'observer ce qui précède.

LE CONSEIL EXECUTIF

Mézières, le 18 mars 2020